



Responsable adjoint(e) de l'atelier de conditionnement (h/f/d)

Vous êtes un professionnel expérimenté dans le domaine de la Production et vous souhaitez mettre votre savoir-faire au service d'un environnement dynamique ? Alors rejoignez notre équipe de Production sur le site de Langenhaslach, apportez votre expertise et contribuez avec nous à notre succès.

Inter-Planing GmbH
Kirchsteigstrasse 10
86476 Neuburg

Type de contrat Durée indéterminée
Taux d'occupation 100%
Début de l'emploi 01.06.2026
Langue allemand
Modèle de temps de travail Équipe de jour

Tu as encore des questions ?

Manuela Vassalli
Partenaire commercial RH
+49 7732 807 351

Postuler en ligne



Tu trouveras tous les détails en ligne ainsi que la possibilité de postuler directement.

Tes tâches

- Utilisation et réglage des machines d'emballage
- Tâches manuelles de conditionnement et de tri
- Surveillance des opérations de conditionnement
- Saisie des rapports de production/commandes dans le système informatique
- Réalisation de contrôles qualité
- Veiller au bon ordre et à la propreté des lieux

Ce que tu apportes

- Formation professionnelle achevée, idéalement dans le domaine de l'alimentation
- De préférence, une expérience professionnelle dans une entreprise de production
- Disponibilité pour le travail posté
- Bonnes aptitudes à la communication et capacité à s'intégrer dans des équipes existantes
- Sens des responsabilités, fiabilité et bonne dose d'initiative personnelle

Ce que nous proposons



Possibilités de développement professionnel

Nous proposons des formations régulières et des opportunités d'évolution professionnelle.



Santé

Grâce à l'offre HANSEFIT, l'ensemble du personnel peut profiter de programmes sportifs, de loisirs & de bien-être dans toute l'Allemagne.



Événements d'entreprise

Des événements d'entreprise variés créent une super communauté et une ambiance de travail familiale.



Salaires et prestations sociales équitables

Nos avantages financiers attrayants comprennent une prévoyance professionnelle étendue, une prime de vacances, une indemnité annuelle spéciale, la participation aux bénéfices et des primes d'ancienneté.